

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

MINISTERE DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE, DE L'INNOVATION ET DE
LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION (MTNIMA)

Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP)

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

AMI 10/C/MTNIMA/WARDIP/2022

Sélection d'un Consultant pour la réalisation des études de faisabilité et technique pour la mise en place d'un NREN, la dissémination de ses capacités, son raccordement au réseau régional (WACREN) et le développement de ses usages

AMI 10/C/MTNIMA/WARDIP/2022

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, avec l'appui de la Banque Mondiale, a l'intention d'intégrer le Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP) pour promouvoir la mise en œuvre de la stratégie de transformation numérique du Pays qui vise à développer la pénétration de l'Internet haut débit, des services financiers numériques et des services en ligne (e-Gouvernement).

Le Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP) – Composante Mauritanie, (ci-après le « **Projet** ») à travers des actions impliquant les pays de la sous-région, vise spécifiquement à :

- a) créer un environnement propice au bon développement d'infrastructures numériques adéquates grâce à l'adaptation du cadre juridique et institutionnel du secteur du numérique et son harmonisation en particulier pour la connectivité et les données,
- (b) développer les réseaux à large bande et les services d'internet et de transit à travers le déploiement de réseaux backbones en fibre optique interconnectés au niveau régional,
- (c) simplifier l'accès aux services ligne tel que le e-commerce ainsi que les services publics par le développement d'un environnement favorable et la mise en place de plateformes e-Gouvernement dans une approche de mutualisation et de coordination régionale,
- d) développer les compétences dans le domaine du numérique.

Dans le cadre de la composante 1 « Développement et intégration du marché de la connectivité », le Projet cherche à recruter un Consultant (firme) pour assister le gouvernement mauritanien dans la réalisation des études de faisabilité et technique pour la mise en place d'un **réseau national de recherche et d'éducation** (NREN), la dissémination de ses capacités, son raccordement au réseau régional (WACREN) et le développement de ses usages.

Le Projet WARDIP-MR invite les consultants (firme), admissibles et ayant une expérience avérée dans la réalisation de missions analogues à manifester leur intérêt pour fournir lesdits services.

La méthode de passation choisie est la Sélection basée sur la Qualification des Consultants (SQC) conformément au Règlement de Passation des Marchés, pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI)- Juillet 2016 Révisions Novembre 2017 et Août 2018.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP-MR)
Téléphone : +222 4524 11 02 ; TVZ, N° 099 – Nouakchott ; Courriel : wardip@mtnima.gov.mr

Les manifestations d'intérêts écrites en langue française comprenant une lettre de motivation, la présentation du cabinet, leur organisation technique et managériale, leurs références et leurs expériences dans le domaine ainsi que celles de leur personnel clé destiné à l'exécution de la mission, doivent parvenir à l'adresse ci-dessous de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) au plus tard **le mardi 10 janvier 2023 à 12h00 (GMT)**.

Seront considérées uniquement les expériences attestées par une attestation du client, une copie de page de garde du contrat ou d'un document équivalent.

Adresse du dépôt des dossiers de manifestations d'internet :

Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP)

ILOT C LOT N° 15- ZONNE CHATEAU D'EAU

Nouakchott Mauritanie Tel : +222 36 31 35 42

Courriel : cpmpmesrstic@mesrstic.gov.mr

GRILLE D'ÉVALUATION

Les critères d'évaluation et le barème de notation y relatif, sont :

Critère	NOTES
1. Expériences avérée dans le domaine des infrastructures télécoms (études techniques ou économiques ou mise en œuvre d'infrastructures télécoms)	20
2. Expériences avérée dans la rédaction des cahiers des charges ou la mise en place ou la configuration des réseaux nationaux de recherche (NREN).	30
3. Expériences spécifiques dans les études techniques ou économiques, des politiques ou dans la mise en place d'infrastructures larges bande pour l'éducation	20
4. Expérience dans les systèmes d'information et les bases de données d'enseignement supérieur ou de recherche scientifique.	20
5. Expériences en Afrique de l'Ouest francophone et /ou dans le Maghreb	10
Note globale	100

En cas de sélection d'un consortium d'entreprises, une expérience antérieure de collaboration serait un atout supplémentaire.

(*) NB : les qualifications et les expériences des consultants (Bureaux) seront évaluées sur la base des expériences attestées.

Le consultant classé premier ayant la note maximale sera invité à soumettre une offre technique et financière. En cas de consultants classés 1er ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre d'expériences similaires évalués au critère 2 sera sélectionné.